

---

MONTREAL – Améliorer l’efficacité des recommandations découlant des révisions et de leur mise en œuvre  
Lundi 4 novembre 2019 – 15h15 à 16h45 EDT  
ICANN66 | Montréal, Canada

TERESA SWINEHART : Bonjour à tous. Nous sommes prêts ? Bien. Merci de nous avoir rejoints pour cette séance où nous allons discuter avec la communauté et l’organisation et le Conseil d’administration sur les révisions, sur la rationalisation et l’amélioration de l’efficacité des recommandations des révisions, et pour mieux définir notre parcours par rapport au travail que nous comptons faire.

Ceci étant, je vais passer de la parole à Avri et Becky qui vont modérer la séance. Je vous remercie d’être là pour échanger en continu avec nous, à mesure que nous essayons de nous améliorer pour faire ce qu’il faut faire et apporter les modifications nécessaires. Avri, allez-y.

AVRI DORIA : Merci Teresa. Je présenterai rapidement ce que nous sommes en train de faire, ce qui résume ce que vous venez de dire Teresa.

Premièrement, nous allons aborder la question des ressources et du classement par ordre de priorité des recommandations de la communauté. Ce que nous avons essayé de faire au cours de la dernière année, nous avons maintenant un bon ensemble de recommandations et c’est à nous de trouver comment les mettre en œuvre. Donc nous avons une proposition préliminaire que Becky présentera.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

Après quoi, nous reviendrons un peu en arrière dans le processus pour voir les révisions en elle-même, leur organisation dans le temps, le rythme, comment éviter d’avoir trop de révisions en simultanée.

Et finalement, nous passerons à la discussion. À ce moment-là, nous demanderons aux différents membres et aux différents présidents des processus de révision en cours, soit lors de la dernière année ou qui sont toujours en cours, pour qu’ils nous disent ce qui a été accompli et représenté. Puis nous vous céderons la parole à vous, qui êtes dans le public, pour savoir ce que vous pensez par rapport à comment continuer d’avancer dans le processus. Je cède maintenant à Becky.

BECKY BURR :

Merci, et merci d’être là.

Nous nous sommes rendu compte qu’il y a énormément de travail qui est accompli par cette communauté et qui débouche sur des recommandations au Conseil d’administration ou à l’organisation ICANN. Il s’agit de groupes de travail intercommunautaires, de processus de révision ou autres.

Nous nous sommes donc également rendu compte qu’il faut qu’on s’occupe de ce type de cas où l’on reçoit de plus en plus de recommandations. Certaines équipes de révision formulent des centaines de recommandations, ou il semblerait parfois que l’on va recevoir des centaines de recommandations, et l’environnement économique présent est différent de celui qu’on avait il y a trois à cinq ans.

---

Donc nous devons optimiser les différents aspects des révisions et, bien sûr, établir l'ordre de priorité entre les différentes sources de recommandations communautaires pour nous assurer que le travail soit bien classé d'après les priorités pour que l'on ait le budget nécessaire et que l'on mette en œuvre ces recommandations comme il le faut.

Cherine a publié un article de blogue jeudi dernier, lors d'Halloween, qui comprenait une proposition sur le budget et le classement par ordre de priorité. Mais il se concentrait surtout sur l'aspect des principes pour avoir un cadre de référence efficace pour les recommandations de sorte que ces recommandations soient plus efficaces, plus susceptibles d'être mises en œuvre et plus simples à mettre en place. Comment optimiser le processus de mise en œuvre.

Il y a également, bien sûr, énormément de travail qui fait par l'ATRT3. On se demande si l'on pourrait par exemple abandonner certains processus de révision s'il s'avérait peut-être convenable de combiner deux processus différents, etc.

Et puis, il y a également un comité de l'efficacité organisationnelle qui s'occupe d'élaborer un document qui sera publié au mois de février.

Tout cela est donc en cours en ce moment, et nous souhaiterions discuter un peu avec vous de la question de l'optimisation pour lancer le débat et savoir quel est l'avis de la communauté à ce sujet.

La proposition préliminaire qui a été publiée jeudi dernier contenait un aperçu des principes proposés pour les recommandations efficaces, détaillait également comment nous croyons que les équipes de révision

---

qui sont au travail en ce moment pourraient mettre à l'essai les principes qu'ils souhaiteraient appliquer.

Donc on a l'étape d'élaboration des recommandations et puis de mise en œuvre, ce qui pourrait nous aider à être plus efficaces au moment des résultats. Et finalement on avait un calendrier de haut niveau pour mettre à jour les normes opérationnelles des révisions spécifiques.

En ce concernant les principes de formulation de recommandations efficaces, cela est présenté brièvement dans le document. Il y a beaucoup plus d'informations dans le document, mais je présenterai une synthèse cela.

Donc on a une proposition de liste de vérification à consulter au moment de formuler des recommandations. Alors est-ce que les recommandations abordent une problématique a été observée qui ait des conséquences considérables pour l'ICANN ? La recommandation est-elle appuyée par des faits concrets ? Est-ce que la recommandation aborde-t-elle des problématiques et propose des solutions qui sont dans la portée de la mission de l'ICANN ? Je sais il semblerait quelque chose de tout simple. On ne peut pas proposer des recommandations qui ne sont pas dans la portée de la mission de l'ICANN, mais le fait d'avoir cette liste avec tous ces points à vérifier, ça vous permettra de vérifier que tout le monde est d'accord.

La recommandation est-elle la promotion de l'intérêt public mondial tel qu'il est consacré dans les statuts constitutifs de l'ICANN ? Cela s'intègre pleinement avec le travail d'Avri et de son équipe par rapport à l'élaboration d'un cadre de référence pour la considération de savoir

---

si l'intérêt public mondial est préservé ou pas.

La recommandation est-elle en ligne avec le plan stratégique de l'ICANN? Nous avons un plan stratégique, un plan stratégique quinquennal, qui en vigueur d'ici le 1er juillet. Nous nous concentrons tous au sein du Conseil d'administration de l'ICANN sur cet aspect de conformité entre notre plan stratégique et le travail de l'organisation, et pour vérifier que tout soit cohérent.

La recommandation identifie-t-elle un résultat souhaité et décrit-elle comment nous comptons mesurer le degré de succès de ce résultat? Nous nous sommes rendu compte qu'à mesure que nous travaillons dans les processus de révision et que nous évaluons les recommandations, il faut voir si les recommandations des révisions précédentes ont été mises en œuvre ou pas, si le travail a été complété ou pas; et on n'est pas toujours d'accord là-dessus. Donc il faut se mettre d'accord auparavant sur la manière de mesurer le degré de succès. Comment mesurer si une recommandation a été mise en œuvre complètement ou pas.

La recommandation applique-t-elle un cout et inclut-elle des calendriers de mise en œuvre réalistes et des calculs estimatifs du cout et des ressources que cela prendrait de les mettre en œuvre. Il est important parce que nous pensons qu'il nous faut présenter surtout cela pour des consultations auprès de la communauté. Au moment de présenter cela à des consultations auprès de la communauté, nous souhaiterions que la communauté puisse également juger les implications budgétaires et de ressources que cela implique de mettre en œuvre cette recommandation et que toutes les informations soient

---

disponibles.

La recommandation en même temps identifie-t-elle les dépendances et les implications d'autre travail et du travail qui est fait ailleurs et au sein de l'équipe de révision ou du groupe de travail intercommunautaires et établit-elle les priorités internes pour une équipe ? Et les principes de mise en œuvre efficace sont présentés ici de manière très directe également. Il faut s'assurer que tout le monde est d'accord sur le respect de tous ces principes de ce qu'est la mise en œuvre efficace ou effective des recommandations.

Le conseil d'administration doit garantir qu'il y aura des fonds appropriés et raisonnables qui seront disponibles pour la mise en œuvre dans le cadre du processus de planification budgétaire. L'organisation et le Conseil doivent être transparents par rapport au travail de mise en œuvre ; et pour ce faire, nous proposons de créer un registre des recommandations qui sont en cours d'être mis en œuvre, y compris les informations associées aux coûts, aux dépendances, aux délais et à l'établissement des priorités y afférents. C'est-à-dire que si quelqu'un voulait avoir une mise à jour de la mise en œuvre des recommandations, tout cela sera consigné dans un registre qui sera un outil qui fera partie du processus budgétaire et qui nous permettra d'établir la priorité des différentes recommandations entre les différentes pistes de travail de la communauté. Et cet outil nous permettra en même temps d'évaluer les progrès accomplis.

L'organisation et le Conseil devront présenter les mises à jour claires et en temps et en heure par rapport à l'état ou le statut de la mise en œuvre. Et nous devons avoir un mécanisme qui soit disponible la

---

communauté, de manière à pouvoir proposer des actions de mise en œuvre lorsque des changements sont proposés. Ce dernier point n'est pas tout à fait clair. Il n'est pas bien rédigé, mais ce qu'on a voulu dire c'est qu'il nous faut un mécanisme pour que les priorités entre les différentes pistes travail puissent être évaluées par la communauté. Il nous faut un outil qui nous permette de dire « cette recommandation qui fait partie du registre a été adoptée par l'équipe des événements » ou « elle a été mise en œuvre d'une autre manière » ou « elle est conflit avec une autre recommandation d'un autre cours de travail ».

Il y a beaucoup de contenus qui ne sont pas présentés ici. Mais je souhaitais attirer votre attention sur les parties du document qui adresse la manière dont le Conseil d'administration recevra les recommandations, s'appliquera avec les dirigeants des équipes de révision et des différents groupes de travail pour évaluer les recommandations et arriver au point de recommander ou adopter des recommandations de mise en œuvre et pour les inclure dans le budget.

Je serai ici très directe. Nous avons tous eu une très mauvaise expérience avec les actions du Conseil d'administration par rapport aux recommandations de la révision de la CCT sur la concurrence et le choix des consommateurs. On est un peu surpris ; on n'était pas préparé. On a attendu un peu trop pour nous impliquer. Donc on a eu beaucoup de mécontentement et d'insatisfaction et on a senti que le travail n'était pas respecté. Ce n'était pas le cas. Mais il est vrai qu'on pourrait faire beaucoup mieux au moment de nous impliquer aux discussions avec la communauté et avec les équipes de révision auparavant, bien avant, dans le processus.

Je ne vais pas lire cela. Mais le document comprenait les différentes étapes impliquées dans les étapes de révision pertinentes et ce qui est fait à chaque fois. Nous avons publié beaucoup de pas à suivre et peut-être que le processus semble plus compliqué qu'il ne l'est, mais on voulait être aussi clair et précis que possible.

En ce moment même, il y a certaines révisions spécifiques en cours et il y a des groupes de travail intercommunautaires. Il nous semble que dans le cadre des discussions concernant ce document même, il semblerait convenable de demander au sein de vos équipes ATRT3, SSR2, RDS, WHOIS2 et CCT de nous présenter les principes qu'ils ont suivis et qui leur ont été utiles pour arriver au point où ils en sont.

Il y a différentes étapes bien sûr, ils ne sont pas tous au même moment de leurs travaux. Mais si nous pouvons mettre à l'essai ces principes dans la réalité et pourvu que la communauté soit prête ou que les participants à ces pistes de travail soient prêts à collaborer, nous voudrions leur demander de nous aider.

Étant donné qu'on a des limitations de temps, je présenterai directement le calendrier. Les principes ont été publiés. Nous avons proposé à ce qu'il y ait des séminaires Web qui soient organisés à ce sujet, qu'il y ait des débats avec les dirigeants des équipes de révision qui sont ici parmi nous.

Le document reflète les commentaires en particulier de l'équipe ATRT3 étant donné qu'ils ont beaucoup travaillé dans ce domaine et que nous voudrions soutenir leur travail sans générer des doublons. Mais nous voudrions avoir des commentaires par rapport à la révision du

---

document, et nous espérons pouvoir être en mesure d'intégrer ces principes aux normes opérationnelles à travers un processus d'amendement, y compris à travers la consultation publique à la fin du ICANN67.

AVRI DORIA :

Merci. Nous allons maintenant aborder le rythme et les délais des révisions.

À l'heure actuelle, ce sont deux aspects qui font partie des dispositions des statuts constitutifs. Les révisions spécifiques et organisationnelles suivent un cycle quinquennal qui reflète le moment auquel le Conseil d'administration reçoit le rapport final de la révision précédente en général.

Le contrôle de ces délais devrait être un peu plus simple, surtout sachant que nous avons une relation contractuelle avec la révision externe qui assure ces processus. On a un certain degré de prévisibilité, mais il y a d'autres aspects, qui sont externes à notre travail, qui ne le sont pas autant. En général, l'ATRT doit compléter son travail dans le délai des 12 mois, et ce n'est pas toujours le cas. En général, les révisions spécifiques doivent se faire tous les cinq ans - les cinq ans à compter du moment auquel l'équipe précédente a été convoquée. Donc ça ne change pas beaucoup la quantité de révisions que nous avons en cours en un même moment.

L'ATRT est la seule équipe de révision qui a un engagement des statuts constitutifs qui dit qu'ils doivent compléter leur travail dans les 12 mois de leur commencement. Pour les autres équipes, la longueur est

---

variable.

En se concernant l'équipe CCT, ils ne suivent pas le cycle des cinq ans, mais plutôt le principe des intervalles entre les séries de nouveau gTLD. Ce qui veut dire que leur cycle est moins prévisible. Au moins à l'heure actuelle, nous ne savons pas quand se tiendrait la prochaine série de révision de CCT parce qu'on ne sait pas quand commencerait la prochaine série de gTLD. Les statuts constitutifs ne considèrent pas dans leur disposition comment avancer avec tout cela, ou comment cela s'organiserait.

Voici une image de ce que nous avons à l'heure actuelle. Vous verrez, il y a un point qui marque le début du prochain cycle, et je n'avais pas très bien à voir la diapositive d'ici, de là où je suis. Mais si je ne me trompe, à un moment ou un autre dans l'exercice de 2024, on pourrait se retrouver avec huit ou même neuf révisions en cours en un même moment. Et c'est cette situation qui nous a secoués dans ces dernières années, parce que nous nous sommes rendu compte que ça allait nous attraper de plein fouet. Il va falloir que l'on se penche sur toutes les révisions en même temps et que ça allait être un peu trop dur au niveau des ressources des membres de la communauté qui participeraient, les membres de la communauté qui devraient répondre à des questions et à des révisions et qui devraient compléter des questionnaires. Et bien sûr que ce serait également un peu trop de travail pour l'organisation ICANN. Et ça générerait une situation qui était considérée très impossible soi-disant pour tout le monde.

Les membres de l'organisation ont pu gérer tout cela. Les présidents des équipes de révision ont pu survivre également. Ils sont en cours de

l'accomplissement de tous ces processus. C'est ce qui a eu lieu en 2004 et on a eu donc trop de processus en même temps.

Comment gérer tout cela ? L'organisation est imprévisible. Ça a pris deux années huit mois à l'équipe CCT pour compléter la révision. Dans le cas de la SSR2, il est prévu que leur travail dure deux ans et neuf mois, hormis les sept mois de pause. Et dans le cadre du RDS WHOIS2, ça leur a pris deux ans trois mois de faire la révision. Donc on pourrait dire oui, en général, ça dure entre deux et trois ans, mais ça fait un peu trop. Il y a en général les variations d'au moins un an entre les deux.

Un autre problème que nous avons identifié est le fait que la mise en œuvre n'est pas toujours complétée avant que la prochaine révision doive commencer et ça n'a aucun sens. Si vous faites une révision, il faudrait que vous ayez suffisamment de temps pour la mettre en œuvre, pour la compléter et pour voir quel est le résultat des changements avant de recommencer.

Quand on regarde les cycles de révision, et dans un scénario optimiste, il prend 12 mois d'initier, de créer les équipes, etc.

Donc révision, de manière optimiste, cela prendrait 18 mois. En général, c'est une moyenne de 30 mois.

La considération du Conseil d'administration, six mois en moyenne. On essaie d'examiner la chose de la manière la plus efficace possible. Nous vérifions qu'il n'y ait pas des doublons pour voir qu'il n'y ait pas trop d'effort fait en même temps. Ensuite il y a la mise en œuvre qui peut prendre entre deux ans et trois ans, de 24 à 30 mois. Et ensuite, il nous prend à peu près six mois d'évaluer tout cela. Donc avec un scénario

optimiste, on a un délai de six mois pour faire quelque chose qui s'inscrit dans un cycle de cinq ans. Ce n'est pas optimum. Ce n'est pas optimal.

Voilà quelques solutions sur lesquelles nous nous sommes penchés.

Nous avons donc travaillé là-dessus au cours de la dernière année, ou au cours des deux dernières années, mais nous sommes encore à une période- nous ne faisons que commencer.

Au lieu de commencer tous les cinq ans, cela commence au bout de X années.

Qu'est-ce qui va déclencher une révision ? Est-ce que c'est après la mise en œuvre ? Un an après ? Deux ans après la mise en œuvre ? Comment déclencher ? Comment ça se déclenche ?

Un autre élément, c'est est-ce qu'on peut limiter le délai pour même pour mener ces révisions ? On peut les limiter à un cycle de 12 à 18 mois ? J'ai compris d'après ce que j'ai entendu dire que 12 mois de révision est assez juste. Et si on pense à un délai de deux mois ou plus, pardon deux années ou plus, ce serait aussi difficile. Donc est-ce que ce serait possible de limiter les délais des révisions ? Et si c'est le cas, comment ?

Et cela commence à être en lien avec le cycle. Doit-on limiter alors le champ d'application de la portée de ces révisions si on va limiter leur délai ? Il y a des éléments qu'on pourrait laisser en dehors de ces révisions. Si on détermine que de six à 10 ans est un délai raisonnable, on devrait voir quels sont les éléments qui seraient inclus dans ces

révisions.

Doit-on limiter ces cycles à six ans ou doit-on faire en sorte que les révisions soient plus courtes? Nous pouvons bien sûr accélérer la période de considération de la part du Conseil d'administration ou accélérer la période de mise en œuvre. Mais il se peut qu'il y ait encore des commentaires, etc.

On peut limiter également le nombre de révisions qui se tiennent en même temps. On peut se dire qu'on ne peut pas mettre en place une révision tant que la précédente n'est pas finie, etc.

Alors lesquels de ces éléments donneront des résultats plus positifs? Quelle combinaison de ces éléments pourrait aboutir au même effet? Nous sommes en train de l'étudier tout cela. C'est un grand point d'interrogation.

Ici vous voyez une illustration d'un calendrier éventuel de révision. Ce n'est pas quelque chose de ferme ni d'établi. C'est juste une idée. Nous avons fait l'exercice de créer quelques modèles. Donc voilà, si on disait qu'il y avait une limite de 18 mois pour un cycle de six ans, alors à quoi ressemblerait le calendrier de révision? Nous aurions quelque part certaines révisions qui se tiendraient de manière parallèle.

Nous savons que l'ATRT étudie le fait de savoir si on a besoin de toutes ces révisions et quelles seraient les conditions qui affectent ces révisions.

Pour ce qui est de l'analyse du Conseil d'administration, en ce moment, nous analysons les éléments que nous avons. Mais on pense qu'on

pourrait aboutir à un résultat qui pourrait être positif.

Ensuite, nous avons élaboré certains modèles, révisions A, B, C, et même si la notion de révision peut changer, il y a la question des cycles et des délais qui reste toujours la même.

Ensuite un autre scénario consisterait à limiter la durée et à éviter la simultanéité des révisions. Par exemple, s'il y a une révision qui commence, elle ne peut pas commencer tant que la révision précédente n'est pas arrivée à un tel moment. La notion revient à dire que voilà nous avons plusieurs scénarios et nous essayons de voir et de mettre à l'essai les différents scénarios.

Maintenant, nous allons voir les réactions des différentes équipes de révision spécifiques, et bien sûr nous sommes ouverts à tous. Nous allons ouvrir le micro à toutes vos questions si vous en avez.

Nous n'avons pas la CCT, mais nous avons Cheryl Langdon-Orr pour l'ATRT3; nous avons Alan Greenberg pour RDS WHOIS 2, et Russ Housley pour la révision SSR2. Et chacune de ces personnes aura quelques minutes pour partager avec nous leurs réflexions, leurs idées par rapport à cette rationalisation des révisions, par rapport aux délais, et peut-être aussi par rapport au premier point dont nous avons parlé, à savoir la priorité des différentes révisions ou comment nous prendre pour ce qui est des résultats de différentes révisions.

On n'a pas un ordre précis, donc qui voudrait parler de l'ATRT3 ? Je vous demande- je pense que Cheryl vous voulez parler en premier ?

---

CHERYL LANGDON-ORR : Tout d'abord, merci beaucoup de cette opportunité. Merci de nous permettre, à tous les représentants des équipes de révision, d'être ici et de partager nos opinions.

Donc, du point de vue de l'ATRT, nous allons partager avec vous nos idées. Alors je ne saurais pas vous dire si ce que je vais vous dire sera ou non dans le rapport, mais nous allons donc essayer de vous communiquer ce que nous pensons. Il y a eu beaucoup d'éléments qui ont suscité nos inquiétudes quand on a c'est penché sur les différents éléments de la révision. Donc nous avons eu une très intéressante plateforme pour commencer avec la communauté, parce qu'il faut que ce processus soit tout à fait inclusif. C'est le premier pas, et c'est un pas très important.

Peut-on prévoir quelles sont les recommandations de ces révisions. Il y a un certain nombre de points importants qui se répètent au sein de la communauté et auxquels nous avons pensé.

Maintenant, passons aux choses sérieuses avec Pat.

PAT KANE : Bonjour, Pat Kane. J'aimerais remercier l'organisation ICANN et le Conseil d'administration de nous avoir donné l'occasion de parler avec vous de notre travail, l'ATRT 3.

Quand on pense aux révisions, l'ATRT 3 a un consensus pour ce qui est des problématiques sur lesquelles nous nous penchons. Nous n'avons pas de consensus par rapport à la manière dont on peut résoudre les problématiques que nous avons identifiées. Et nous sommes en train

de discuter de ces questions. Mais, quand on pense à la révision ou aux recommandations des équipes précédentes, la difficulté c'est que de toutes ces recommandations ATRT que nous avons reçues, on nous a dit que 100 % avaient été appliqués, mais selon notre évaluation, il y a eu qu'un pourcentage qui avait été mis en œuvre.

Donc une question à se poser est la suivante. Après six ans, 47 % des recommandations avaient été mises en œuvre. Alors pourquoi personne n'a tiré la sonnette d'alarme. Il doit y avoir un processus qui nous permet de dire OK, c'est normal qu'il y ait des recommandations qui ne soient pas mises en œuvre qu'on n'a pas eu le temps de mettre en œuvre, mais nous ne devrions pas dire que tout a été fait alors qu'il y a des recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre.

Alors nous avons eu des discussions par rapport aux différents éléments des révisions et vous aurez vu dans le document qu'il y a ce qu'on appelle les *shepherds*, les responsables de chacune des problématiques. Et c'est donc intéressant de voir quel est le but de la recommandation, parce que si on revient en arrière six ans, on ne peut pas me demander qu'est-ce que tu voulais dire il y a six ans quand tu as dit telles choses. Le monde a changé dans cette période de six ans. Donc quand on pense à cela, il faut qu'il y ait un processus qui nous permette de savoir comment retirer une recommandation qui ne pourra pas être mise en œuvre parce qu'il y a eu des changements, des changements au niveau du budget ou autres changements.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup. CCT n'est pas présent ; il n'y a pas de représentant de

---

la révision CCT. On va passer à RDS WHOIS 2, un représentant de l'équipe de révision RDS WHOIS 2.

ALAN GREENBERG :

Je vais aussi commencer par vous remercier et je pense que ces discussions auraient dû avoir lieu il y a bien longtemps. L'établissement de priorité est quelque chose de très positif. C'est une bonne chose.

Il y a beaucoup de différence entre les recommandations issues des différents groupes en termes d'importance, de consensus, parce que parfois je me demande que se passe-t-il si on faisait des recommandations par vote secret au lieu de faire en sorte que ce soit par consensus. Je pense que les résultats seraient tout à fait différents. J'ai vu, dans plusieurs cas, des recommandations qui arrivent au Conseil d'administration parce qu'il y a une personne qui veut le faire et les autres ne veulent pas se battre.

Parler, c'est bien. Beaucoup des recommandations que vous voyez ici sont le fruit des interactions des gens, et cela est merveilleux. Nous avons une longue histoire de lancer des documents à travers les murs, et je pense que cela est beaucoup mieux, c'est beaucoup mieux de parler.

Individuellement, ce sont de bonnes idées, mais quand on les réunit, je me demande ce qui va se passer au niveau des calendriers et au niveau des délais. On ajoute beaucoup de séquences ; ces séquences ont été envisagées pour de bonnes raisons, mais que se passe-t-il quand on les réunit, est-ce que cela est gérable ?

---

Je soutiens bien entendu tous les détails, mais quand on réunit tous les éléments on finit par obtenir une espèce de bête énorme, en monstre difficile à gérer pour ce qui est de la cadence ou la fréquence de ces révisions.

Je comprends très bien que c’est un modèle ce que l’on voit à l’écran, mais tout d’abord, je comprends l’impact sur le MSSJ, l’impact sur le personnel que représente le fait d’avoir plusieurs révisions en même temps. Mais l’impact, sur la communauté, des révisions spécifiques, lorsqu’on doit commenter sur beaucoup de révisions en même temps et qu’on attend de la communauté qu’elle donne son avis par rapport toutes ces révisions, donc cela a un impact sur une partie la communauté à la fois.

Si vous regardez les révisions spécifiques — je sais qu’on parle toujours d’améliorations permanentes — mais si l’on voit les révisions spécifiques, qui ont certains responsables ou *shepherds* en anglais, au niveau de la communauté, au niveau de l’organisation ICANN, les révisions spécifiques, c’est quelque chose de différent, c’est toujours les mêmes gens qui participent à la révision et qui doivent mettre en œuvre ces recommandations. Et donc il faut laisser que les gens fassent leur travail au lieu de vouloir essayer tout le temps d’améliorer les choses, parce qu’autrement on a l’impression que ce chemin, il ne finit jamais.

Et je dirais aussi que le nombre, le chiffre que vous citez par rapport aux révisions n’est pas tout à fait correct. Je pense que la moyenne de temps, c’est 20 mois. On pourra en reparler, mais je pense que la moyenne, c’est 20 mois.

---

AVRI DORIA : 20 mois c'est un bon chiffre. Merci pour la correction.

ALAIN GREENBERG : C'est mieux que deux années et demie, bien sûr.

AVRI DORIA : Maintenant je vais passer à Russ Housley, qui va nous parler de son équipe qui a une pause à un moment donné, c'est intéressant l'histoire, mais il va nous en parler.

RUSS HOUSLEY : Merci Avri. L'équipe a, parmi d'autres choses, adopté plusieurs suggestions qui ont été faites, adopté certaines recommandations pour s'aligner sur certains éléments du plan stratégique. Si ça n'avait pas été en ligne avec le plan stratégique, on n'aurait pas pu continuer.

Donc on a essayé de nous assurer que l'on se basait sur des faits, etc. tout ce que vous avez listé. Cependant, nous n'avons pas essayé, nous n'essayons toujours pas d'essayer de chiffrer nos ressources. Nous pensons que c'est n'est pas quelque chose que l'équipe de révision devrait faire. Nous pensons que c'est une partie du cycle qui figure dans les statuts. Cela devrait être fait à la période où cela est examiné par le Conseil d'administration.

Or, tout changement qui devrait être fait ne doit pas nous faire oublier

---

pourquoi nous mettons en place cette révision.

Quand je pense à la transition de l'IANA et aux énormes discussions sur les mécanismes de responsabilité, les équipes de révision, et notamment cette équipe en particulier, ont été un élément clé de cela. Et puis, il y a eu une discussion par rapport à la responsabilité du Conseil d'administration, l'option nucléaire, le fait de révoquer l'ensemble du Conseil d'administration. Et donc il faut être sûr que les changements que nous allons mettre en place nous permettent de promouvoir la responsabilité, et c'est pour cela, je pense, que le chiffrage ou le calcul des coûts doit venir après dans le cycle.

Et je vais proposer également, contrairement à ce qui a été proposé, qu'il n'y ait pas de mise en œuvre dans le même budget que celui de l'équipe de révision.

Le Conseil d'administration devrait prendre des recommandations, calculer le coût et puis dire que tout cela serait considéré dans le budget suivant. Tout cela devrait être approuvé dans le processus de budgétisation. Une fois que le bureau d'administration peut dire, on est derrière ça, et on calcule les coûts, et une fois que tout est dans le budget, on peut établir les priorités avec l'aide de la communauté. Je pense que cela va en faveur de la responsabilité que nous essayons de promouvoir. Merci beaucoup.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup et merci beaucoup de nous avoir expliqué tout cela. Bien sûr que cela rallonge un petit peu le cycle.

Et j'aimerais maintenant très brièvement m'adresser à vous, les gens qui sont ici. Je n'ai pas parlé d'audience publique, mais je demanderai aux gens qui se trouvent ici, les membres des conseils d'administration, les représentants des SO, des AC, les différentes entités de révision, les cocus, etc., je voudrais savoir ici.

Je vais vous présenter certaines questions possibles, mais si vous en avez d'autres, ou si vous avez des questions par rapport à cela, si vous avez des commentaires à faire, tout cela serait très utile pour nous, pour savoir- pour déterminer comment nous devons avancer.

Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite faire un commentaire ? Non, très bien. Est-ce que quelqu'un a des commentaires ou des questions ? Oui, très bien, s'il vous plait, rapprochez-vous du micro.

WOLF-ULRICH KNOBEN :

Je suis Wolf-Ulrich Knobén, de la GNSO. J'ai participé à des révisions de la GNSO et j'ai également eu le privilège de coprésider le groupe responsable de la mise en œuvre de la dernière révision de la GNSO.

À partir de cette expérience, — ça nous a pris entre quatre et cinq ans de mettre en œuvre les recommandations et de conclure la révision — mais nous n'avions pas une révision aussi structurée. Ce qui veut dire que cette partie de la révision en elle-même nous apprend entre quatre et cinq ans, ce qui est assez longtemps. Il me semble que tout dépend de la révision en elle-même. La mise en œuvre dépend de cela. On ne peut pas tout simplement suivre ce qui a été recommandé. Mais on ne peut pas inventer non plus ce qui n'a pas été recommandé.

---

Donc il nous manquerait davantage d'orientation, soi-disant, ou d'idées de la part du Conseil d'administration, qui orientent un peu notre travail de révision dès le début. Donc je voulais dire que nous lançons la révision avec le soutien du Conseil d'administration et de l'ICANN, à travers des fonds par exemple, et avec un conseiller indépendant. Comme cela, la communauté réalise la révision avec le conseiller indépendant.

Or, de temps en temps, il est nécessaire d'avoir la vision de la direction pour guider notre travail, ne serait-ce qu'au niveau des contenus, mais surtout en raison des cycles de temps et pour pouvoir respecter les délais nécessaires.

Autrement, donc, nous avons fini la fin de cette période, nous avons mis en œuvre les recommandations. Ça nous a pris deux ans et demi. Et puis nous avons commencé à mettre en œuvre ou à créer une équipe qui devait alors s'informer des recommandations. Et encore une fois, ce n'était pas les mêmes gens qui mettaient en œuvre les recommandations, mais il fallait réviser qu'est-ce qui soutenait les recommandations qui avaient été formulées. Donc, nous avons consacré beaucoup de temps à ce travail de discussion.

Ce qui nous a beaucoup aidés, qui était très utile pour nous, c'était le fait qu'on avait du personnel très bien informé qu'il nous soutenait au moment de la mise en œuvre. Ils avaient une structure très claire qui permettait de préparer la mise en œuvre et qui nous permettait de comprendre quels étaient les fondements de chaque recommandation. Mais ça a pris du temps que de faire de sorte que l'équipe de mise en œuvre comprenne quel était l'esprit qui soutenait chacune des

---

recommandations et qu'ils puissent proposer leurs propres idées pour le mettre en œuvre. Donc il y a certainement améliorations à apporter dans ce sens.

Donc pour revenir à ce que je disais au départ, je tiens à encourager le Conseil d'administration, vu les calendriers que vous avez présentés, à fixer un calendrier ou à présenter des idées de calendrier potentiel plutôt que d'attendre à ce que la communauté fasse ses propres commentaires. Parce qu'à chaque fois, on reviendra sur les mêmes délais. On recommencera avec ces délais de cinq, six ans. Donc il nous faudrait votre orientation dans ce sens.

AVRI DORIA :

Merci. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite faire des commentaires, rebondir là-dessus ? Non ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Je prends note ici de tout ce que vous dites sous le titre de bonnes idées pour l'ATR. Donc je prends note de toutes vos idées. Je vais les reprendre et en discuter avec mon équipe.

AVRI DORIA :

C'est formidable, étant donné que l'ATR est l'équipe responsable justement d'évaluer toutes ces idées.

En quelque sorte, on pourrait dire qu'on est quelque peu surpris par rapport à l'orientation pour la révision. Au lieu d'avoir la même philosophie que l'on a respectée jusqu'à présent, sachant qu'il y a des

---

statuts constitutifs, des équipes de révision et une indépendance des équipes de révision qui peuvent définir elles-mêmes leurs propres processus, vous ne dites qu'il serait peut-être plus utile d'avoir des orientations ou des lignes directrices qui soient un peu plus claires, et je n'y avais pas pensé. Donc merci de nous le dire.

BECKY BURR :

J'étais très intéressé par la perspective de la SSR2 qui n'a pas voulu inclure le calcul des coûts et des prix dans leur processus de recommandations. Je me demande si l'on ne pourrait pas discuter un peu plus ; je voudrais savoir ce qu'en pensent les autres membres du panel.

Je dirais, pour apporter un peu plus ce contexte, que l'on considérait que ces informations étaient nécessaires pour pouvoir établir quelles étaient les priorités. Lorsqu'on répondait aux recommandations, ça aurait été des données importantes et utiles. Est-ce que vous pourriez nous expliquer un peu plus pourquoi c'était votre avis ? Merci.

RUSS HOUSLEY :

Oui, il y a également d'autres membres de l'équipe de la révision qui pourrait prendre la parole s'ils le souhaitent. Mais en général, les membres de l'équipe ont des compétences qui s'avèrent très utiles au moment de faire la révision, mais nous savons qu'est-ce qui implique beaucoup de coûts et qu'est-ce qui ne l'implique que pas, et quelles sont les recommandations d'importance et celles qui sont mineures. Et c'est à ce niveau-là qu'il faut établir les priorités. Et peut-être que des fois, on sait oui, en fait, c'était un peu trop poussé, ce n'était pas le but

---

de cette révision ou de cette recommandation.

AVRI DORIA : Très bien. Merci. Alan, vous voulez faire un commentaire ? Et puis je reprends la liste d'intervenants. Donc merci de patienter.

Oui. Pardon.

ALAN GREENBERG : Je ne recommanderais pas à ce que l'équipe de révision fasse le calcul des couts, mais il est très important de demander que le personnel le fasse pour un nombre de raisons.

L'équipe de révision pourrait probablement dire, bon, si c'est ça le coup que ça aura, probablement on n'a aucun intérêt à le faire. Ou peut-être que le cout est très faible et cela génère l'inclusion de la recommandation dans la liste, alors qu'elle n'est pas aussi importante. Il y a ici une autre dimension. Parfois on essaie d'être clair et concis, mais il est très difficile de transmettre le message ce faisant, et j'ai déjà vu auparavant qu'on calcule des couts qui sont sidéraux et qu'on savait peut-être que ce n'était pas un grand projet et qu'on a mal compris et nous avons peut-être trop élargi la portée de nos travaux, alors que ce n'était pas notre but. Donc le fait de calculer les couts pourrait vous aider à définir les priorités, à savoir si quelque chose devrait être recommandé ou pas, et à garder l'esprit, à préserver l'esprit de la révision.

---

AVRI DORIA : Oui, peut-être, puis Sébastien. Désolée Sébastien.

PAT KANE : Oui. On a toujours cette question de savoir si quelque chose est une bonne idée ou pas en fonction des couts. Il faudrait être conscient de l'impact des recommandations sur la communauté. Il se pourrait qu'il y ait des recommandations qui soient rejetées par le Conseil d'administration ou qui soient assignées au processus d'élaboration de politiques de la GNSO. Je ne sais pas si ce serait souhaitable que le Conseil d'administration décide de la priorité d'une recommandation ou pas en fonction des couts.

Mais en tout cas, il faudrait que ces couts soient publiés pour savoir comment suivre notre processus d'établissement des priorités, et certaines des recommandations que nous avons parfois sont des priorités, mais on ne peut pas les faire en un an. Et des fois le processus d'établissement des priorités devrait donc se fonder sur le calcul des couts et pas sur la valeur de la recommandation. Je ne sais pas si j'ai bien reflété ce que vous disiez.

AVRI DORIA : Oui pardon, je préférerais passer à la salle, aux autres intervenants. Et puis, je vous redonnerai la parole. Mais peut-être qu'ils ont quelque chose à ajouter là-dessus. Merci. Oui, oui, je sais, merci, Russ.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Sébastien Bachollet, je vous laisse le temps de prendre vos écouteurs. Excusez-moi de vous embêter avec ça, mais je trouve que puisqu'on a

---

des interprètes, il faut les utiliser à bon escient. Et donc, ce n'est pas la peine qu'ils soient là.

J'ai du mal à comprendre cette session et ce qui est en train de se passer.

Quand j'ai proposé ma candidature pour être dans une revue de l'*accountability* et de la *transparency*, du rendu des comptes et de la transparence, je pense que c'était cette équipe qui était en charge de faire la revue des revues.

Aujourd'hui, le board vient avec plein d'idées, et j'apprécie les idées, mais est-ce que c'est vraiment de sa responsabilité aujourd'hui de faire ça ? Donc je voudrais faire une proposition très radicale, c'est merci le board de nous donner toutes ces informations à la revue numéro trois du rendu des comptes et de la transparence, nous allons faire bon usage, j'en suis sûr, et pour rajouter, vous me connaissez, donc vous pouvez ne pas m'aimer pour ça. Mais je vais ajouter une pique, j'aurais préféré que la partie deux de la mise en œuvre de- c'est compliqué de traduire en français, le *work stream 2*, donc la deuxième partie du travail sur le rendu des comptes de l'ICANN, après le changement de portage de la fonction IANA, j'aurais préféré qu'elle soit déjà en train, et comme il y a un moment donné où nous avons tous des problèmes de ressources, je ne comprends pas pourquoi le board ne s'est pas concentré sur cette partie-là et a laissé à notre équipe de revue le travail sur la revue des revues.

Excusez-moi d'être provocant et de ne pas être très satisfait de ce qui se passe, mais je suis comme ça. Merci beaucoup.

AVRI DORIA :

D'accord, j'enlève mes écouteurs pour parler. Merci Sébastien.

Il me semble que nous avons travaillé sur certains de ces points que vous soulevez depuis un moment et que nous voulions les présenter de manière à ce que ATRT3 puisse reprendre notre travail et aller de l'avant à partir de ce que nous avons accompli.

D'abord, nous avons diverses révisions, et je ne fais pas allusion à la piste de travail 2, je sais que vous appartenez à l'équipe de mise en œuvre de la piste de travail numéro 2. Et nous en avons discuté que vous avez ce travail qui est en cours également, mais nous avons un bon nombre de recommandations qui doivent être budgétisées et mises en œuvre. Nous essayons de trouver des réponses à tout cela. Peut-être que vous aurez d'autres ajouts à apporter à ce que je viens de dire.

BECKY BURR :

Oui, nous sommes tout à fait d'accord. Il est vrai que la piste de travail numéro 2 fait l'objet de beaucoup de travaux pour être mise en œuvre. Nous espérons pouvoir passer à une nouvelle étape, ce qui est la priorité. C'est la priorité également dans les statuts constitutifs. Ça pourrait ne pas faire partie de ce même domaine, mais nous ne proposons certainement pas de restreindre ou doubler le travail de l'ATR3 ou de sa mission. Et franchement, vous savez, plus l'ATR3 travaille, plus nous serons contents. Nous avons considéré un ensemble de recommandations communautaires, non pas tout simplement les recommandations des révisions, bien qu'elles fassent partie des procédures de reddition de compte de notre obligation redditionnelle. Mais nous avons également les révisions

organisationnelles et des commentaires des groupes intercommunautaires, et même du travail d’élaboration de politiques qui était en cours. Et à vrai dire, il y a eu une grande proportion de tout cela qui a été motivée par l’initiative du Conseil d’administration de dire comment pourrait-on mieux recevoir, évaluer ou être plus efficace, au moment de décider d’approuver ou de rejeter les recommandations de la communauté.

Et l’ATRT3 pourrait avoir son propre avis à ce sujet. Mais ce n’est pas un prérequis. Et donc peut-être qu’il faudra que, en attendant, l’on soit un petit peu plus précis dans notre manière d’agir.

AVRI DORIA :

Jordan.

JORDAN CARTER :

Jordan Carter, de .nz ; merci. Je ne suis pas expert en processus de l’ICANN. Je n’appartiens pas à la communauté multipartite et donc je ne suis pas un expert, mais il y a des publications sur le blogue, des articles qui parlent des procédures d’amélioration constante. Il n’y a rien de continuel dans ce processus d’amélioration que vous avez, sauf que ça se fait tout le temps. Mais il n’y a pas d’amélioration qui soit palpable, tangible.

Donc l’idée si l’idée est de faire de l’ICANN une organisation qui s’applique à l’amélioration continue, ces révisions ne sont pas la bonne réponse. C’est ce que je voulais vous dire. Donc peut-être qu’elles répondent à une autre question, mais pas aux améliorations.

On dirait qu'il y a beaucoup de travail qui se fait toujours par les mêmes personnes. Donc qui dans le système a la responsabilité de faire en sorte que l'ICANN soit une organisation qui puisse améliorer constamment.

Est-ce le Conseil d'administration, parce que si c'était le cas, peut-être qu'on pourrait faire du travail qui soit plus utile à cette fin. On dirait qu'on a une évolution progressive, utile, qui complique à chaque fois le processus de révision, qui est déjà trop compliquée, mais qui ne se traduit pas en améliorations.

BECKY BURR :

J'ai certaines réponses. L'une des grandes sources d'amélioration continue pour nous est l'ATRT, mais vous évoquez les révisions organisationnelles et c'est une discussion que nous avons en cours, que nous avons initié au mois de février. Je ne suis pas en désaccord avec vous ; c'est vrai qu'il faut que l'on trouve la manière d'y parvenir. On s'attaque certes à une partie du problème à travers tout cela, qui est de savoir si les recommandations peuvent être plus efficaces et peut-être plus susceptibles d'être mises en œuvre d'une autre manière.

Mais il y a beaucoup de travail à faire, bien sûr, et la question est si les révisions sont la bonne manière de le faire, si elles sont correctement structurées pour parvenir à ce but. Et c'est une question qui a été posée à l'ATRT3.

AVRI DORIA :

Oui, j'ajouterais que les révisions que nous avons en ce moment sont ce qu'elles sont, et nous essayons de trouver les meilleures manières de les utiliser. Donc jusqu'à ce que l'ATRT nous ait recommandé de les modifier, c'était le système qu'on avait et qu'on essayait de faire fonctionner.

Est-ce qu'il y a des ajouts dans la table ? Non. D'accord.

Intervenant suivant.

LAUREN WEISSINGER :

Bonjour, je suis Lauren, l'un des vice-présidents du SSR2, et je voudrais parler des ressources de temps et vite de la reddition de comptes ou responsabilité.

Premièrement, je dirais que la limite de temps à consacrer à une révision pourrait apparaître comme quelque chose problématique pour un nombre de raisons. L'équipe de révision ne peut pas et ne contrôle pas beaucoup de ce qui doit avoir lieu pour que l'on puisse faire des révisions.

Par exemple, nous, au sein de la SSR2, avons dû poser des questions à l'organisation ICANN comme « que faites-vous par rapport à X » ; il nous a fallu attendre à ce que ces réponses nous soient envoyées. Il y a eu bien sûr des délais à accepter tels qu'ils étaient.

Donc si on posait des questions difficiles, ça prenait plus de temps pour que l'organisation nous envoie des réponses.

Et puis, deuxièmement, on a la question des ressources, qui est en lien

---

direct avec le temps et les délais. Je dirais donc que les ressources doivent être accordées en fonction de ce que l'on demande à l'équipe de révision. Donc par exemple, la dernière fois, on aurait eu besoin de plus de ressources pour pouvoir compléter notre travail. S'il y a moins de temps, on aura besoin de plus de ressources. Par exemple, la question des prix est similaire. Si nous sommes censés prôner une recommandation en tant qu'équipe de révision, il nous faudra un niveau d'information qui, au moins dans notre cas, n'était pas à notre disposition dans la mesure qu'on ne pouvait même pas évaluer quelle était la position de l'ICANN à ce moment par rapport à un sujet donné, et puis ce qui devait être fait dans la mesure de ce qui nous semblait convenable ; on n'était pas en mesure de juger tout cela parce qu'il nous manquait des informations.

Donc encore une fois, on n'avait pas les bonnes ressources. Il nous manquait du soutien pour le faire ou autre. Donc l'exemple d'Alan, par exemple, était très bon. Si on avait eu un mécanisme de remontée d'information nous permettant d'avoir des commentaires, comme la recommandation X aura un cout Y, on aurait pu évaluer. Bon, d'accord, ce n'est pas aussi important finalement, mais encore une fois il s'agit d'un problème de ressources.

Et je pense que si l'on changeait tout cela dans l'univers des révisions, il faudrait vraiment considérer ce qu'il faut donner aux révisions pour qu'elles puissent fonctionner.

Et en ce concernant la responsabilité, ces révisions sont un élément clé de l'organisation, de l'obligation redditionnelle de l'ICANN. Donc peut-être qu'on ne devrait pas tout simplement se demander ce que font les

---

révisions au niveau des recommandations, mais considérer qu'il s'agit du seul processus ou du seul mécanisme qui fournit du contrôle ou de la supervision, et en cela, c'est une valeur en soi-même.

AVRI DORIA :

Merci. Lorsque j'essaie d'expliquer les révisions, je parle du contrôle ou de la supervision ascendante de l'ICANN, donc merci d'introduire ce concept d'importance au niveau de la responsabilité, mais également du fait qu'elle nous donne le contrôle ascendant qui est essentiel pour que l'on soit une organisation indépendante sans la supervision d'une entité externe. Donc merci de me donner l'occasion d'expliquer tout cela encore une fois.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Oui, Pat. D'accord. Allez-y.

RUSS HOUSLEY :

La question est de savoir que le client est aussi la communauté et donc, si le cout est établi avant d'établir le budget, et que la priorité est établie par la communauté, cela est une meilleure réponse.

PAT KANE :

Je pense que l'élément déterminant est les délais parce que même quand vous avez un délai très précis, c'est important parce que vous avez par exemple six années de travail, mais 50 % des recommandations qui ont été mises en œuvre. Donc nous voyons les résultats de la révision CCT, et même si on a mis beaucoup de notre énergie, nous nous sommes penchés sur cinq domaines qui étaient assez intéressants, et [inaudible] et nous [nous n'allons pas] encore

arriver à obtenir un consensus.

Donc nous essayons donc de faire en sorte que l'ICANN soit transparente et responsable, mais pouvons-nous essayer de rationaliser ces révisions pour pouvoir faire davantage de choses avec moins de ressources ? Donc tout cela, ce sont des éléments qui sont très liés entre eux et c'est un défi pour nous, c'est un grand enjeu pour nous, parce que plusieurs d'entre nous avons une vie privée, avons un travail, etc. Il y a des choses qui se passent, mais en même temps, on essaie de penser quelles sont les contributions les plus importantes et pertinentes pour ce processus de révision.

AVRI DORIA :

Quand vous parlez des délais et le fait qu'on a une limitation de temps pour les révisions, je voulais être sûre de ce que vous voulez dire.

PAT KANE :

Un an.

AVRI DORIA :

Oui, oui, je voulais juste savoir à quoi vous faisiez référence. Voilà. S'il vous plait.

LAUREN WEISSINGER :

J'avais une réponse rapide pour ce qui est des délais contraignants. Si vous voulez être rapide, il faut penser comment vous pouvez établir les ressources du groupe de telle sorte que ces ressources permettent au groupe de travailler de manière correcte. Et c'est là où se trouve le

---

problème.

AVRI DORIA : Pendant que vous essayez de faire d'autres choses en même temps, bien sûr. Alan, s'il vous plait.

ALAN GREENBERG : Deux commentaires rapides.

Pour l'ATRT 2, il y avait un an, mais nous n'avons pas commencé à temps. Et pourtant, nous avons dû finir à temps. Je pense que mon inquiétude, c'est non pas de savoir tout ce qui a été fait, mais tout ce qui est considéré comme étant fait. Parce qu'il y a les résultats et il y a l'évaluation de ce résultat. Parce que le fait d'avoir dit que par exemple 100 % des recommandations avaient été mises en place et que l'évaluation ait donné un autre chiffre, cela est inquiétant.

PAT KANE : Je suis d'accord avec vous, mais à moins que vous ayez un processus qui vous permette de savoir ce que vous ferez avec les recommandations, vous n'avez pas de choix. Vous n'avez pas le choix.

ALAN GREENBERG : Je n'ai pas de problème pour dire qu'il y a des recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre, c'est l'honnêteté là-dessus qui me préoccupe.

SUSAN KAWAGUCHI :

J’ai participé à la première équipe de révision WHOIS et j’étais vice-présidente de l’équipe de révision RDS. Et j’ai vu beaucoup de différence au niveau des ressources, au niveau de la planification, au niveau des attentes au sein de l’organisation ICANN entre ces deux équipes de révision. Et j’ai trouvé que notre travail était beaucoup plus organisé. Nous avons les ressources dont nous avons besoin.

J’ai également apprécié le fait qu’on avait un budget et que nous ayons fini en dessous de budget. J’en suis très fière. Parce que quand on dépense l’argent des autres, on doit être prudent.

Et donc j’ai vu beaucoup d’amélioration entre ces deux révisions et entre ces deux périodes de temps.

Ce que je vois ici — et je n’ai pas lu votre document, mais j’ai participé à l’appel hier et j’ai un peu lu le document — mais ce que je vois, c’est que certaines des choses que vous demandez ici, je pense que c’est ce qui a été dit par l’intervenant précédent aussi, cela va vraiment avoir un impact sur le personnel de l’ICANN. Ils vont devoir être très critiques par rapport au fait de savoir quelles sont les personnes qui vont suivre les processus pour accélérer les choses et nous fournir les réponses dont on a besoin.

Je ne fais pas de finances, ce n’est pas mon boulot, et je ne voudrais jamais être responsable du calcul des couts. Cela va au-delà de mon expertise. Je pense que c’est bien de vérifier les choses contre la réalité. On a vérifié cela avec le Christ Disspain. On lui demandait que pensez-vous de ces recommandations, pensez-vous que c’est faisable ? Je pense que c’est bien de poser toutes ces questions.

---

Mais finalement les membres du Conseil d'administration et le personnel de l'ICANN seront les plus impactés par tout cela, les plus affectés par tout cela. C'est comme ça, si c'est ce que décide la communauté, l'organisation ICANN. Mais il faut qu'on reconnaisse que les membres du Conseil d'administration, les membres des équipes de révision ont des attentes. Mais le reste ce sont des ressources qui sont payées. Et donc pour arriver à faire les choses, il nous faut des ressources qui soient efficaces.

Ensuite, je ne suis pas trop préoccupée par rapport au fait de ces révisions et combien elles peuvent s'étendre dans le temps. J'espère qu'il n'y aura pas une autre transition. Mais je pense que ces révisions ont eu lieu de cette manière un peu naturellement après la transition et il faut faire avec.

AVRI DORIA :

Une suggestion par rapport au fait de savoir comment considérer si quelque chose s'est fait, pour l'avenir. Ce serait intéressant pour nous d'établir quel est le critère pour considérer qu'une recommandation a été mise en œuvre ou qu'elle est complète.

Parce que ce critère peut-être peut varier. Je ne l'ai pas dit avant, mais je voulais ajouter cet élément. Je pense que vous avez tout à fait raison par rapport à la question des ressources. Et je regardais aussi le personnel de l'ICANN pour voir ce qu'ils en pensent ou comment ils se sentent par rapport à cela. Mais, oui tout à fait, vous avez raison. Mais je pense que nous utilisons déjà beaucoup de ressources.

Ces ressources sont-elles utilisées de manière rationnelle ? Sont-elles

---

utilisées de manière efficace ? Je pense qu'on pourrait répondre peut-être un peu plus tard.

Mais maintenant, je vais passer la personne suivante s'il vous plait.

KRISTY BUCKLEY :

Bonjour à tous, je m'appelle Kristy Buckley. Je suis examinatrice de la révision ccNSO qui a fini il n'y a pas longtemps. Et nous avons utilisé certains principes dans notre révision qui sont un petit peu différents. Étant donné notre rôle en tant qu'examineur externe, je serais ravie de les partager avec vous.

Mais entretemps, je voudrais vous donner quelques observations par rapport au projet préliminaire.

Donc première observation. Certains des principes pourraient être soumis à des questions de subjectivité ; il faut interpréter ce que cela veut dire que d'être dans l'intérêt public. Il faudrait donc essayer d'appliquer un critère plus objectif.

Deuxième observation. Est-ce que la conception de l'équipe et l'engagement devraient être pris en considération dans ces principes ? Par exemple, si une grande proportion des conclusions ne va pas dans le sens des principes, quand on doit rédiger les recommandations, cela pourrait entraîner des désaccords au sein de la communauté.

Numéro trois. Je pense que l'un des aspects les plus résilients du modèle multipartite, du point de vue externe que j'ai, c'est son amélioration permanente. Donc le fait de s'assurer que cette amélioration permanente ait lieu pourrait aider à trouver une efficacité

---

au sein des processus, savoir où il y a des doublons, où il y a des similarités, comment procéder.

Et ensuite pour ce qui est de la quatrième question qui figure sur l'écran, qu'est-ce que c'est qu'une recommandation efficace, je voudrais partager notre expérience avec la ccNSO. Je dirais que les solutions qui viennent de la communauté sont les plus efficaces, parce que ce n'est pas quelque chose qu'on veut imposer au sein de la communauté. Ce sont des solutions qui viennent de la communauté.

Voilà, je voulais partager cela.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup. J'apprécie beaucoup les commentaires que vous avez partagés avec nous. Ils sont extrêmement utiles. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui souhaite commenter ? Merci beaucoup. S'il vous plait.

JACQUES BLANC :

Bonjour à tous, je m'appelle Jacques Blanc. J'ai le plaisir de faire partie de l'équipe ATRT3. Je vais être très bref.

Nous avons une blague et nous disions que, dans tout ce qu'on produit, on peut faire moins cher, plus rapide, et nous pouvons faire de la qualité aussi. Il faut en choisir deux de ces éléments.

AVRI DORIA :

Je pense que c'est quelque chose dont on a parlé à un moment donné. Je vais donner donc la parole au prochain intervenant. Et puis on va commenter sur ces commentaires.

---

**TOM BARRET :** Je suis président du NomCom, et je vais donner mon point de vue par rapport à ces recommandations.

Certaines font preuve de bon sens, bien sûr. Les descriptions du travail, etc. il y en a d'autres qui sont un peu plus générales, il s'agit de changements plus généraux, mais l'une des recommandations les plus intéressantes, ce sont les mécanismes pour l'amélioration permanente. Comme ça, nous ne devons pas attendre cinq ans de plus pour arriver à des conclusions.

Nous avons un mécanisme en place, un comité de direction qui va aider à mettre en place cette amélioration permanente. On commence avec la structure des révisions, mais une suggestion possible serait de dire qu'il y a un mécanisme d'amélioration permanente. Ce mécanisme permettrait donc d'assurer un suivi tout au long du cycle. Merci.

**AVRI DORIA :** J'avais dit que c'était le dernier commentaire, mais vous êtes devant le micro. Donc vous êtes vraiment le dernier.

**NAVID BIN RAIS :** Je m'appelle Naveed. Je suis membre de l'équipe de révision SSR2. Je crois que, sans essayer de trouver ce qui s'est mal passé avec le processus de révision, étendre les délais ne serait pas utile. Tout d'abord, il faut voir il faut tirer les leçons pour savoir ce qui s'est mal passé dans ces révisions, pour essayer donc de voir dans quelle mesure nous pouvons voir ce qu'on peut faire au niveau des délais.

---

Donc il faudrait d'abord se pencher sur ce qui s'est mal passé.

Je crois également pour ce qui est des délais de la SSR2, ça prend à peu près deux ans neuf mois, je pense que ce délai n'est pas une interprétation tout à fait valable de ce qui s'est passé, parce que nous avons perdu la moitié non membre. Nous avons dû recommencer. Donc, l'équipe de révision a fait un excellent travail pour essayer de finir plus ou moins dans les temps malgré toutes les difficultés qu'on a rencontrées.

Et donc je voulais juste attirer votre attention sur cela.

AVRI DORIA :

Oui bien sûr. Nous essayons- le délai qu'on avait établi excluait cette période de sept mois. Je pense que l'un des commentaires, c'est à peu près « il faut faire avec ». Nous avons quelque chose, et il faut faire avec. Oui, mais nous avons ATRT3 qui va nous aider à sortir de l'impasse, pour ainsi dire, pour essayer de voir les différentes révisions qui sont en place, toutes les mises en œuvre que l'on doit faire pour essayer donc de tirer des conclusions, tirer des apprentissages, et de là, savoir comment agir dans l'avenir.

Et oui, c'est l'approche ascendante pour essayer aussi de trouver l'équilibre correct.

Est-ce que vous souhaitez dire quelque chose pour clore la séance ?

ALAIN GREENBERG :

Je ne sais pas pourquoi c'est moi qui devrais dire les mots de la fin, mais

pas de souci. Quelques commentaires.

Pour ce qui est de l'amélioration permanente. Je pense que ce commentaire est tout à fait pertinent. Quand l'AT-LARGE essayait de faire en sorte que la dernière révision soit approuvée, un certain nombre de personnes, y compris certaines membres du Conseil d'administration, ont dit « nous n'allons pas lancer d'autres révisions organisationnelles, à moins que l'on détermine si l'on est sur la bonne voie ». Et cependant, nous avons appris qu'on veut commencer la révision GNSO3.

Donc il faudrait d'abord se poser la question de savoir est-ce que les révisions organisationnelles valent la peine et, si c'est le cas, quelle est la bonne manière de les mettre en place.

Je pense que c'est une discussion qu'on devrait avoir. J'ai travaillé à l'ICANN. Je travaille à l'ICANN depuis 15 ans ; j'ai travaillé dans l'industrie pendant plus de 50 ans.

On apprend très vite qu'il y a un effet de pendule, les gens partent, mais reviennent, reviennent et partent. Et ce que je vois à l'ICANN avec les révisions organisationnelles, c'est que quand il y a une révision organisationnelle qui commence on dit, « changeons cela ». On fait ce changement. Et ensuite, quelques années plus tard, on dit « non, il faut rechanger cela » et on revient à la situation d'avant.

Et je pense que pour les révisions organisationnelles, il faut vraiment se poser la question de ce que nous sommes en train de faire. Et il faudrait donc avoir des vérifications périodiques pour savoir vers où nous allons.



---

meilleure manière de les mettre en place de manière efficace.

Voilà un petit peu ma réflexion.

AVRI DORIA :

Merci beaucoup, est-ce que quelqu'un voudrait ajouter quelque chose ?

LITO IBARRA :

Je voudrais ajouter un élément. J'ai écouté les inquiétudes qui ont été manifestées par rapport à la rationalisation et aux recommandations des révisions.

Je pense que la priorité des différentes recommandations de chaque révision doit être faite après avoir calculé les coûts que représentent ces recommandations, et que cela doit être fait par l'équipe même de révision parce que ce sont eux qui peuvent mieux mesurer l'impact des recommandations.

J'aimerais mettre l'accent sur le fait que, lorsqu'on doit établir des priorités parmi différentes recommandations de plusieurs équipes de révision qui ont un impact sur le budget, nous n'avons pas, d'après ce que je sais, un organisme ou un mécanisme qui puisse analyser les différentes recommandations issues des révisions pour établir des priorités. Je pense que ce serait intéressant d'en avoir UN.

AVRI DORIA :

D'autres commentaires ? Pat, allez-y.

---

PAT KANE : Oui, je voulais rebondir sur ce que disait Tom par rapport au fait qu'il y a eu 27 recommandations pour le NomCom ; c'est beaucoup de recommandations.

Et au sein de l'ATRT3, nous avons vu que, grâce aux nouvelles procédures opérationnelles, nous aurons des recommandations, mais également des suggestions et des suggestions très fortes niveau de comment évaluer certains des commentaires qui étaient faits.

Je m'attendrais à ce que les suggestions et les suggestions plus fortes soient transformées en initiatives si elles sont raisonnables, pour qu'elles soient reprises et puis reprises par d'autres initiatives, sinon.

AVRI DORIA : C'était une très bonne innovation pour moi. D'autres commentaires ?  
Non ?

En l'absence d'autres commentaires, je vous remercie tous. Continuez, s'il vous plait, à nous dire comment modifier cela, comment l'améliorer. Faites vos commentaires à l'ATRT3 pour qu'ils sachent comment avancer avec cela.

Merci. Nous en reparlerons et nous aurons maintenant la séance sur l'intérêt public mondial.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**